

Conseil Communautaire du Mardi 25 mai 2021 Compte-rendu de la séance

L'an deux mille vingt et un, le 25 mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Bellevue à Cambes, sous la présidence de Monsieur Lionel FAYE, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents et représentés : 34

Date de la convocation : 19-05-21

Quorum: 19

Nombre de conseillers présents : 24

Fin de la séance : 19h40

Nom -Prénom	Présent	Excusé, pouvoir à	Absent	Nom Prénom	Présent	Excusé, pouvoir à	Absen
M. MODET Pascal	х			Mme GOEURY Céline	X Jusqu'à 18h78		
M. ROUGIER Frédéric		X Pouvoir à M. Modet		M. JOKIEL Marc		X Pouvoir à M. Fleho	
Mme PEDREIRA AFONSO Rose	х			M. VERSCHAVE Jérôme			х
M. LEPAGE Pascal	х			Mme AGULLANA Marie- Claude	х		
Mme SCHOMAECKER Denise	х			M. DAUPHIN Didier		X Pouvoir à Mme Agullana	
M. GUILLEMOT Jean- Philippe	х			M. BUISSERET Pierre	х		
Mme MICHEAU-HERAUD Marie-Line		X Pouvoir à M. Guillemot		Mme MENUT- CHRISTMANN Anne-Sylvie		X Pouvoir à M. Buisseret	
M. MONGET Alain	Х			M. FAYE Lionel	Х		
Mme PERRIN-RAUSCHER Sylvie			х	M. CAPDEPUY Bernard		X Pouvoir à M. Faye	
M. BONNAYZE Ludovic		X Pouvoir à M. Monget		Mme K'NEVEZ Marie- Christine	Х		
Mme VEYSSY Catherine	х			Mme SIMON Patricia		X Pouvoir à M. Faye	
M. AUBY Jean-François	х			M. MURARD Sébastien		X Pouvoir à Mme Couty	
M.MOGAN Julien	Х			Mme COUTY Tania	Х		
M. BORAS Jean-François	Х			M. HERCOUET Brice	Х		
M. BOYANCE Jean-Pierre	Х			M. LAYRIS Georges	Х		
Mme. ZEFEL Nathalie	Х			Mme KONTOWICZ Claire	Х		
Mme JOBARD Dominique	х			M. CIOTTA Bruno		X Pouvoir à Mme Goga	
M. FLEHO Ronan	X Jusqu' à 18h48			Mme GOGA Hélène	Х		
Mme BARLET Agnès	X Arrivée à 18h43		х		-		-

Le quorum est atteint. Il y a 10 pouvoirs.

Monsieur le Président demande un ou une secrétaire de séance. M. Alain MONGET est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

N° d'ordre	OBJET	Vote ou information		
	1- Validation du compte-rendu de la séance du 27 avril 2021	Adopté à l'unanimité		
2021-51	2- Election du 7 ^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes	Election de Mme Goga (34 bulletins – 3 blancs – Suffrages obtenus 31)		
2021-52	 3- Modification de la composition des commissions de travail 	Adopté à l'unanimité		
2021-53	4- Modification de la composition du Conseil d'Administration du CIAS – nomination de 2 délégués	Adopté à l'unanimité		
2021-54	5- Modification de la composition de la CLECT – nomination d'un délégué	Adopté à l'unanimité		
	6- Plan paysage : présentation des Objectifs de Qualité Paysagère (OQP)	Information		
	7- Questions diverses			

1- Validation du compte-rendu de la séance du 27 avril 2021

Le Président demande s'il y a des observations concernant le compte-rendu de la séance précédente.

Monsieur Boras a apporté des modifications à intégrer dans le compte-rendu. Il les a remises à la secrétaire de séance.

« M. BORAS retient que la baisse du tonnage / baisse des coûts, pour lui c'est un mantra répété encore et encore. Il voit au pied de la mairie de sa commune que les cartons ne sont pas ramassés et par conséquent qui les ramassent, ce sont les employés municipaux. Donc que deviennent les déchets qui ne sont plus acceptés en déchetterie. Ils vont dans la nature. Le souci est là. Il est d'accord sur le fait qu'il faut faire des efforts et réduire le volume des déchets. Il faut que ce syndicat soit à l'écoute des communes, le SEMOCTOM ne vient pas voir les élus sur les communes, des difficultés des services techniques pour contacter le SEMOCTOM. Réduire le tonnage oui mais attention à rester pratico-pratique et rester au service des concitoyens pour régler les problèmes et répondre aux questions qui les concernent.

Il y a encore trop de déchets dans la nature, ne l'oublions pas.

Il faut avoir des « ambassadeurs » pour faire intervenir les agents SEMOCTOM dans la proximité en partenariat avec les communes.

Concernant AMORCE, c'est une association « interlocuteur » de l'Etat qui crée les normes, comme il vient de l'apprendre. Il faut être vigilant et ne trouve pas normal que des industriels soient parties prenantes dans une telle appréciation. »

M. Auby ne refuse jamais de rencontrer les maires et les conseillers municipaux. Il l'a fait pour beaucoup de communes.

Par contre pour avoir des interlocuteurs au quotidien il est nécessaire de réfléchir à des modalités avec la difficulté qu'il n'y a que 130 agents au Semoctom, ils sont pour l'essentiel à l'exercice technique. Il y a quelques agents qui font de la prévention et d'autres de la sensibilisation. Le Semoctom est ouvert à l'amélioration de tout retour qu'il peut y avoir entre le Semoctom, les communes et les Communautés de communes. »

Le compte-rendu est adopté.

Monsieur Boras demande au Président de pouvoir faire une intervention. Cela concerne les

propos diffamatoires à l'encontre de M Boyancé, que M. Jokiel a tenu après le dernier conseil communautaire où il était absent. Des échanges ont eu lieu par téléphone et M. Jokiel ne souhaite pas retirer ses écrits. Il lit donc un courrier adressé au Président où il demande officiellement à M. Jokiel de retirer son mail d'ici ce soir. Dans le cas contraire, il utilisera la protection fonctionnelle des élus au titre des élus communautaires et une plainte sera déposée au pénal.

Monsieur Fleho constate que Langoiran attaque les élus communautaires en leur absence systématiquement (M. Auby pour le Semoctom) qui est l'origine du conflit. Il est temps de laisser apaiser les choses malheureusement Langoiran a fait son choix et reste sur sa position, c'est dommage. C'est donc lors d'une audience que nous nous reverrons à priori.

M. Boyancé précise qu'il n'a pas attaqué M. Jokiel pendant son absence. Il cherche à apaiser, pas attiser. Il ne comprend pas pourquoi M. Jokiel a tenu des propos totalement déplacés par écrit. Mais il ne peut pas laisser passer l'accusation d'avoir diffamé alors qu'il a énoncé des réalités, reposant sur des éléments concrets vérifiables par tous.

Quelle est sa position ? celle d'un élu mais également d'un citoyen qui n'admet pas qu'une partie des fonctions territoriales soit attribuée à une structure de droit privé.

Il suffit de se mettre autour de la table et de s'interroger : il est naturel..., il est possible..., il est légal...ou non que les collectivités puissent adhérer à une association loi 1901 et ajoute qu'il y a des distorsions de réalités ; ce qui est gênant c'est que cette association puisse réunir des élus et des partenaires professionnels dont certains sont concernés par la collecte et le traitement des déchets.

On ne peut pas comparer AMORCE avec AMF, AMG... qu'il sache, ces associations ne comptent pas dans leur rang d'adhérents représentant des entreprises. Ce sont des associations totalement indépendantes et on ne peut pas mélanger les genres.

« La pression monte et on va crescendo pour une affaire qui peut être traitée calmement. »

M. Faye: C'est un débat qui perturbe la vie de notre Communauté de communes. Des questions ont été posées. Il faut peut-être aller au fond du dossier et sur la forme il faut faire ce que vous avez à faire pour régler cette affaire et que l'on puisse enfin retrouver une quiétude au sein de notre Communauté de communes.

2- Election du 7^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes

Suite au décès de Monsieur Jean-François Broustaut, il s'agit de désigner son remplaçant en tant que 7^{ème} Vice-président de la Communauté de communes. Le président fait appel à candidature.

Madame Hélène GOGA est candidate.

Les deux assesseurs sont Mesdames KONTOWICZ et AGULLANA.

Les élus sont appelés par ordre alphabétique pour voter.

Les résultats sont les suivants :

Votants: 34Abstentions: 3Exprimées: 31 voix.

Mme Goga est élue. Elle aura les mêmes tâches que Monsieur Jean-François Broustaut à la Commission Développement Durable et Cohérence territoriale.

Délibération soumise au vote

2021-51 : Election du 7^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes

Vu l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2002 créant la Communauté de Communes des Portes de l'Entre Deux Mers ;

Vu les articles L.5211-2, L.5211-6, L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les résultats du scrutin relatif à l'élection du 7^{ème} Vice-président de la Communauté tels que fixés au procèsverbal annexé à la présente délibération ;

Le Président de la Communauté rappelle que les Vice-présidents et, le cas échéant, les autres membres du bureau sont élus par le conseil communautaire au scrutin secret uninominal à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutins aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection est acquise à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrage, c'est le candidat le plus âgé qui est déclaré élu.

Il convient donc de procéder successivement à l'élection de chacun des membres du Bureau, et en l'occurrence, des vice-présidents, au scrutin uninominal à trois tours et donc de procéder à une élection poste par poste.

Il est procédé, dans ce cadre-là et selon ces modalités, scrutin uninominal à trois tours, aux opérations de vote, dont les résultats figurent en annexe au procès-verbal d'élection.

A l'issue des opérations électorales, il ressort, eu égard au nombre de vice-présidents librement fixé par le conseil communautaire que :

Madame Hélène GOGA est élue 7ème Vice-Présidente

LE CONSEIL

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, comptabilise : Pour le poste de 7ème Vice-président :

- suffrages exprimés pour Mme Hélène GOGA : 31
- suffrages blancs: 3

PROCLAME la conseillère communautaire suivante élue :

Madame Hélène GOGA 7ème Vice-Présidente

- INSTALLE ladite conseillère communautaire élue en qualité de vice-présidente dans l'ordre -du tableau tel que susvisé
- AUTORISE Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3- Modification de la composition des commissions de travail

Suite aux changements intervenus sur les communes de Saint Caprais-de-Bordeaux et Tabanac, il est nécessaire d'adopter des modifications dans la composition des commissions de travail.

Délibération soumise au vote :

2021-52: Modification de la composition des commissions de travail

Après avoir entendu les explications du Président,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents

DECIDE

- De valider la composition des commissions de travail comme suit dans le tableau ci-après

	Finances - Organisation des services communautaires - Mutualisations	Infrastructures	Petite Enfance Enfance Jeunesse	Sport, Vie Associative	Gestion des Risques	Développement Durable et Cohérence territoriale	Attractivité du territoire	Actions sociales - Solidarités	Mobilités	Animation culturelle - communication - démocratie participative
Président(e)	M. Pierre BUISSERET	M. Jean- Philippe GUILLEMOT	Mme Catherine VEYSSY	Mme Tania COUTY	M. Pascal MODET	Mme Hélène GOGA	M. Ronan FLEHO	Mme Marie- Claude AGULLANA	M. Jean- François BORAS	Mme Rose PEDREIRA- AFONSO
	Thierry VIALE	Frédéric ROUGIER	Charlotte REVAULT	Jaqueline MALLET	Micheline TREVAUX	Charlotte REVAULT	Pascal MODET	Charlotte REVAULT	Frédéric ROUGIER	Thierry VIALE
BAURECH	Micheline TREVAUX	Alain SERRA	Micheline TREVAUX	Sébastien ROGLIARDO	Alain SERRA	Fabienne MEURQUIN	Micheline TREVAUX	Micheline TREVAUX	Chafika CHETOUANE	Micheline TREVAUX
	Jaqueline MALLET	Bastien MURA	Nathalie MODET	Bruno DESCAZEAUX		Alain SERRA	Nathalie MODET	Chafika CHETOUANE	Stalla BRANDIER	Jaqueline MALLET
	Vanessa LEROY	Rose PEDREIRA- AFONSO	Laurence SARLANGUE	Sofia RICK	Eric MONTILLAUD	Denise SCHOEMAECKER	Pascal LEPAGE	Laurence SARLANGUE	Laurence SARLANGUE	Sandrine SALIER
CAMBES	Christelle ENON		Sonia GUILLORIT- LABUZAN	Quentin MAGNIER	Laurence SARLANGUE	Justin ARNAULT	Denise SCHOEMAECKER	Sofia RICK	Pascal LEPAGE	Jérôme ALVAREZ
			Sofia RICK	Amandine BOUTANG	Hélène VERAL- HENRY	Guillaume LARROCHE				
	Marie-Line MICHEAU- HERAUD	Philippe GUAIS	Marie-Line MICHEAU- HERAUD	Philippe GUAIS	Marie-Ange REY	Marie-Line MICHEAU- HERAUD	Alain MONGET	Sylvette MOUFFLET	Marie-Line MICHEAU- HERAUD	Marie-Ange REY
CAMBLANES- et-MEYNAC	Sylvie PERRIN- RAUSCHER	Dominique HANNOY	Maude CARLET	Philippe CAÏS	Ludovic BONNAYZE	Thierry CHIEZE	Hervé CHIRON	Marie-Line MICHEAU- HERAUD	Marie-Ange REY	Sylvette MOUFFLET
	Jean-Philippe GUILLEMOT			Alain MONGET	Natalia LANDELLE	Eric BOULARAND	Hubert DARON	Eric BOULLARAND	Isabelle MOULY	Alain MONGET

	Finances - Organisation des services communautaires - Mutualisations	Infrastructures	Petite Enfance Enfance Jeunesse	Sport, Vie Associative	Gestion des Risques	Développement Durable et Cohérence territoriale	Attractivité du territoire	Actions sociales - Solidarités	Mobilités	Animation culturelle - communication - démocratie participative
	Catherine VEYSSY	Jean-Pierre BRUGERE	Alexandra VACHER	Bertrand DUPONT	Alexandre PEREZ	Philippe PATRIER	Philippe DUVERT	Marie-France VIDAL	Alexandre PEREZ	Emma BALDOVINO
CENAC	Laëtitia DANEY	Jean-François AUBY	Pascale BARBIRATO	Céline MARTINEZ	Philippe PATRIER	Jean-François AUBY	Guillaume SEIGUE	Alexandre PEREZ	Philippe PATRIER	Guillaume SEIGUE
	Monique OLIVE	Julien MOGAN		Pascale BARBIRATO	Catherine VEYSSY	Etienne CHRISTOFOLI	Alexandre PEREZ	Laëtitia DANEY	Amélie KOLK	Anne HARRIS
	Serge LAPENNE	Serge LAPENNE	Malika MILON	Malika MILON	Jean-Pierre BOYANCE	Nathalie ZEFEL	Christine MAUPOME	Doriane VICHERY	Dominique JOBARD	Christine MAUPOME
LANGOIRAN	Jean-Pierre BOYANCE	Jean-Claude MORIN	Estelle GUENON	Estelle GUENON	Marie DAO	Dominique JOBARD	Nathalie ZEFEL	Marie DAO	Patrick VACHER	Dominique JOBARD
	Jean-Claude MORIN	Patrick VACHER	Françoise SOUPIZET	Françoise SOUPIZET	Dominique JOBARD		Jean-Claude MORIN	Jean-Claude MORIN		
	Stéphane ROUVROY	Jean-François LAVILLE	Anne BIRAULT	Prisca DUCASSE	Charlotte LAIZET	Florence BRET- PAULY	Céline GOEURY	Agnès BARLET	Marc JOKIEL	Sandrine PHILIP
LATRESNE	Ronan FLEHO	Sylvie ESCOFFIER	Agnès BARLET	Anne BIRAULT	Jean-François LAVILLE	Marc JOKIEL	Jérôme VERSCHAVE	Antoine FRITZ	Béatrice FANGILLE	Céline GOEURY
			Sandrine PHILIP	Agnès BARLET	Victor MALDONADO	Catherine SAPIN			Stéphanie ROUS	Nicolas DE BOGDANOFF
	Marie-Claude AGULLANA	Emmanuel BUVAT	Didier DAUPHIN	Didier DAUPHIN	Marion MARTRET	Emmanuel BUVAT	Xavier BARRABES	Michel VERRIER	Marion MARTRET	Didier DAUPHIN
LE TOURNE	Xavier BARRABES	Stéphane GRAS	Sacco Nathalie	Marion SPARIAT	BREAUD Fanny	Julia BOULENOUAR	Didier DAUPHIN	Anaïs BOUTERET	Franck OLIVAUD	Christophe HELLIES
	Anaïs BOUTERET	Didier DAUPHIN	Spariat Marion	Didier DAUPHIN	Didier DAUPHIN	Didier DAUPHIN			Didier DAUPHIN	Marion SPARIAT
LIGNAN DE	Benoit CHAUVINEAU	Jacques CANTILLAC	Anne-Sylvie MENUT- CHRISTMANN	Joël ALBUCHER	Pierre BUISSERET	Jacques CANTILLAC	Benoit CHAUVINEAU	Anne-Sylvie MENUT- CHRISTMANN	Pierre BUISSERET	Valérie CHAMPARNAUD
BORDEAUX		Gilles BERTOLINI		Gilles BERTOLINI						
	Patrick SIMON	Patrick PEREZ	Odile LOAEC	Philippe CRETOIS	Florence GIROULLE	Kevin BRAULT	Corinne CASTAING	Patricia SIMON	Corinne CASTAING	Bernard CAPDEPUY
QUINSAC	Emmanuel FUENTES	Emmanuel FUENTES	Muriel JOUNEAU	Christiane FRANCESCHIN	Christiane FRANCESCHIN	Catherine LARGETEAU	Muriel JOUNEAU	Muriel JOUNEAU	Sandrine DUCHEMIN- PINCOS	Emmanuel FUENTES
	Christiane FRANCESCHIN	Joel ANTOINE	Catherine LARGETEAU	Patricia SIMON	Marie-Christine KERNEVEZ		Gérard PAILLOUX	Catherine LARGETEAU	Marie- Christine KERNEVEZ	Gérard PAILLOUX

	Finances - Organisation des services communautaires - Mutualisations	Infrastructures	Petite Enfance Enfance Jeunesse	Sport, Vie Associative	Gestion des Risques	Développement Durable et Cohérence territoriale	Attractivité du territoire	Actions sociales - Solidarités	Mobilités	Animation culturelle - communicatio - démocratie participative
	Tania COUTY	Alain GRANGIER	Claire KONTOWICZ	Sandrine DULON	Maryline BORDES- DEMOLIS	Patrice CHAZALLET	Brice HERCOUET	Sylvain BORG	Patrice CHAZALLET	Sandrine DULON
SAINT CAPRAIS BORDEA	DE Corinne REIGT	Benoit MARTIN	Chrystelle NUNES	Cindy HANY	Corinne REIGT	Jérôme TARTARE	Georges LAYRIS	Anne-Claire DEVEVEY	Maryline BORDES- DEMOLIS	Cindy HANY
			Audrey SCHMIDT		Jérôme TARTARE	Jean-Luc RODRIGUEZ	Jean-Luc RODRIGUEZ		Sébastien MURARD	Brice HERCOUET
	Hélène GOGA	Christian RAPIN	Hélène GOGA	Christian RAPIN	Hélène GOGA	André DELPONT	André DELPONT	Natalia JACQUES	André DELPONT	Véronique JOUNEAU
TABANAC	Cédric GIL	Bruno CIOTTA	Natalia JACQUES	Michèle JOANNES	Christian RAPIN	Eric CARLSBERG	Mathieu VERDIER	Eric CARLSBERG	Mathieu VERDIER	André DELPONT
	Benoit de GUIGNÉ	Benoit de GUIGNÉ	Michelle JOANNES	Natalia JACQUES	Bruno CIOTTA		Florence JOUNY	Hélène GOGA / Véronique JOUNEAU	Natalia JACQUES	Mathieu VERDIER

4- Modification de la composition du Conseil d'Administration du CIAS

Il s'agit de modifier la composition du conseil d'administration du CIAS.

Délibération soumise au vote

2021-53: Modification de la composition du Conseil d'Administration du CIAS

Considérant la composition du Conseil d'Administration du CIAS,

Considérant le décès d'un de ses délégués,

Après avoir entendu les explications du Président

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents

DECIDE

- De nommer Mme Hélène GOGA déléguée au conseil d'administration du CIAS en remplacement de M. Jean-François BROUSTAUT

5- Modification de la composition de la CLECT - nomination d'un délégué

Il s'agit de modifier la composition de la CLECT

Délibération soumise au vote

2021-54: Modification de la composition de la CLECT

Considérant la composition du Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),

Considérant le décès d'un de ses délégués,

Après avoir entendu les explications du Président

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents

DECIDE

- De nommer Mme Hélène GOGA déléguée à la CLECT en remplacement de M. Jean-François BROUSTAUT

6- Plan paysage : présentation des Objectifs de Qualité Paysagère (OQP)

M. Hugo Molinier rappelle les enjeux et les objectifs depuis les premières idées de Plan Paysage qui datent des ateliers de territoire du dernier trimestre de l'année 2016. Il présente ensuite la méthodologie du plan paysage qui souhaite apporter de la cohérence sur le territoire.

Pour la concertation, et malgré un contexte peu favorable en raison de la pandémie, le Plan Paysage a été l'occasion de rencontrer les habitants autour d'enquêtes, d'ateliers, de balades.

Madame Sonia Fontaine, paysagiste mandataire du groupement chargé de l'accompagnement à l'élaboration du Plan de Paysage, vient exposer les objectifs de qualité paysagère travaillés avec le groupe de travail.

Les objectifs de qualité paysagère sont divisés en 4 chapitres.





LA CAMPAGNE HABITEE La préservation, gestion et valorisation des grands espaces agricoles et boisés, selon une approche multifonctionnelle et dans un contexte de déprise agricole et de changement climatique global



L'EAU ET GARONNE La réappropriation du fleuve Garonne et la gestion et la valorisation de la présence de l'eau sur le territoire



LA DECOUVERTE ET LA TRANSMISSION L'usage des espaces La découverte et l'interprétation des paysages via le réseau d'espaces publics, routes et chemins La valorisation culturelle et touristique



Elle rappelle ensuite l'importance de la continuité et de la diffusion des éléments du Plan Paysage avec une volonté de l'intercommunalité d'accompagner la formation des agents des communes sur ce sujet.

Une présentation sera faite dans l'ensemble des communes de ce document.

Les prochaines échéances concernent le choix d'une thématique « phare » regroupant un ou plusieurs objectifs pour en détailler le plan d'actions.

Madame Veyssy fait remarquer qu'il manque les carrières qui sont importantes dans le visuel. Le 5 juin aura lieu la fête de la nature, une partie de la balade se fera sur les carrières.

7- Questions diverses

Il n'y a pas de questions.

La séance est levée à 19 heures 40.